

Avis public d'élection (partielle) – 1 poste

Vote par correspondance

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

Date du scrutin : 2024-03-24

Par cet avis public, Francis Dubreuil, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 9 février au 23 février 2024

Horaire

Lundi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Vendredi	De 8h30 à 12h00	

Attention : le vendredi 23 février 2024 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates suivantes et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 24 mars 2024, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 17 mars 2024, de 12h à 20h00**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 12 mars 2024.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 14 mars 2024.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 18 mars 2024, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le

vendredi 22 mars 2024 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Manon Normandin
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Mme Manon Normandin
7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection : Francis Dubreuil

Adresse : 600 rue de l'Église, Saint-Luc-de-Vincennes

Téléphone : 819-295-3782

Adjointe ou adjoint : Manon Normandin

Adresse : 600 rue de l'Église, Saint-Luc-de-Vincennes, GOX 3K0

Téléphone : 819-295-3782

Signature

Donné à Saint-Luc-de-Vincennes le 7 février 2024

Francis Dubreuil

Présidente ou président d'élection